

Item 103	Explicitation de l'item	Indications pour l'évaluation
<p>Respecter des consignes simples, en autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre une consigne simple et la reformuler. - Réaliser sans aide une tâche scolaire répondant à la consigne donnée. 	<p>L'évaluation est menée dans différents domaines disciplinaires au cours des activités scolaires habituelles de classe et s'appuie sur l'observation des élèves par exemple dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>en éducation physique et sportive</i> : pratiquer un jeu dont les règles sont données à l'écrit et l'expliquer aux autres ; - <i>en mathématiques</i> : réaliser une figure simple répondant à un programme de construction ; - <i>en géographie</i> : réaliser une carte légendée en respectant les contraintes fixées ou à partir d'un modèle donné. <p>L'observation porte sur la capacité de l'élève à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre et reformuler une consigne (pour l'enseignant ou pour un autre élève) ; - suivre la consigne en respectant le temps nécessaire à la réalisation du travail. <p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de réaliser la tâche, en autonomie, en adéquation avec la consigne.</p>